



Jeudi 16 juin 2016

A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES

Quelques questions sur l'ingénierie d'Etat dans les territoires dans le cadre de l'élaboration d'un rapport d'information par la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales : « l'évolution des missions assurées par les services déconcentrés de l'État au profit des collectivités territoriales » ?

Le rôle et les missions des services déconcentrés de l'Etat ont été profondément modifiés ces dernières années : régionalisation accrue de ces services (DREAL par exemple), suppression progressive de l'assistance technique des DDT (suppression de l'ATESAT, transfert progressif de l'instruction des autorisations d'urbanisme aux communes et aux communautés, etc.).

Afin de mieux connaître la perception des élus locaux sur cette évolution et l'apport aujourd'hui de l'ingénierie de l'Etat auprès des communes et des EPCI, **il vous est proposé de répondre aux questions suivantes :**

1. Les DDT vous semblent-elles assurer correctement leur mission d'instruction des autorisations d'urbanisme auprès des collectivités où cette instruction demeure obligatoire ?
2. Continuent-elles à jouer un rôle auprès des collectivités dotées de leur propre service ?
3. Les DDT vous semblent-elles encore apporter un appui aux communes et communautés dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme ?
4. Les services déconcentrés de l'Etat dans les départements jouent-ils encore un rôle de conseil auprès des collectivités locales ?

